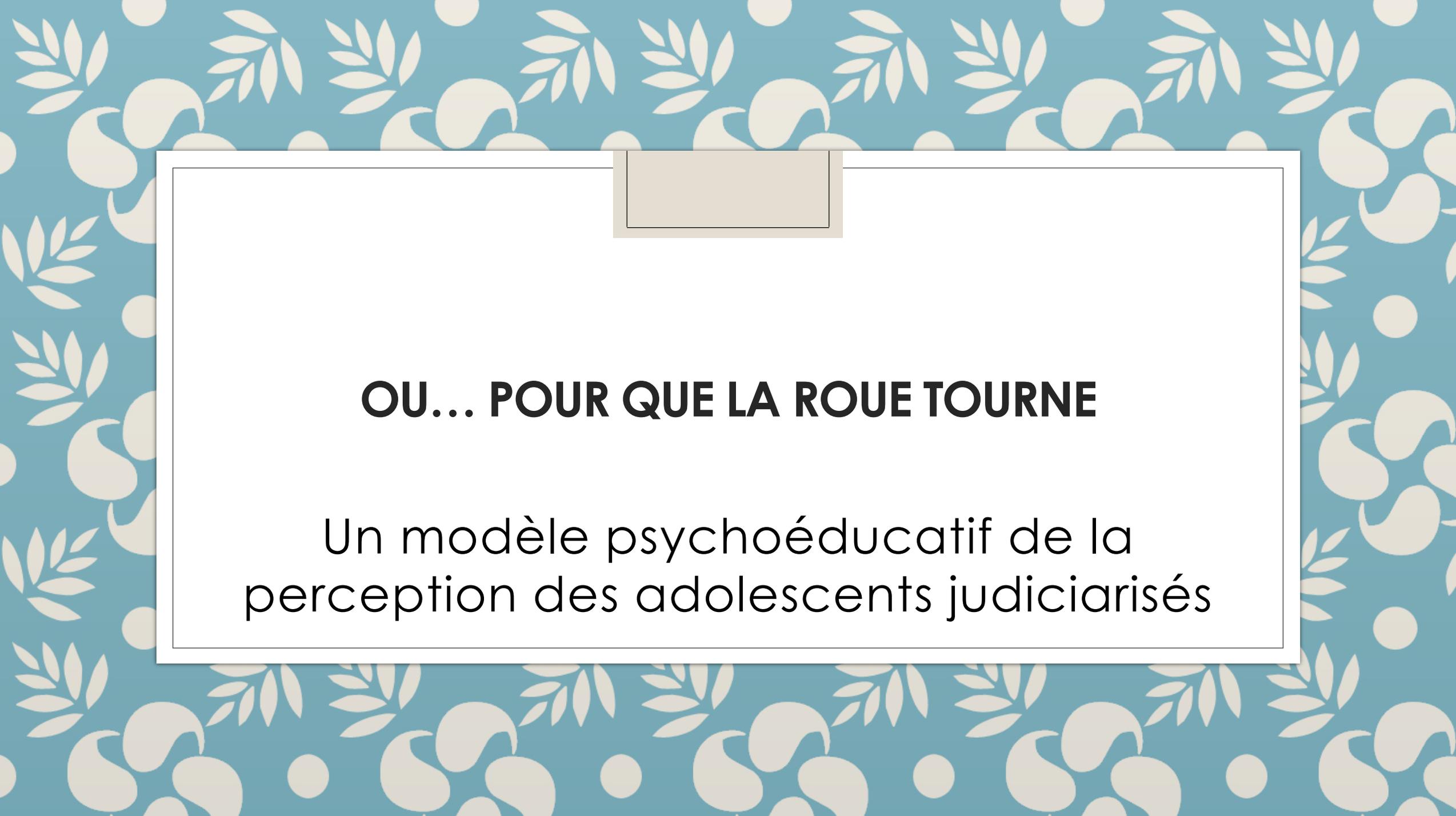


LA PERCEPTION DES INTERVENTIONS VÉCUES, SELON LE
POINT DE VUE DES ADOLESCENTS JUDICIARISÉS AYANT
REÇU UNE PEINE AVEC PLACEMENT SOUS GARDE, QUI
ONT DÉVELOPPÉ UN LIEN SIGNIFICATIF AVEC AU MOINS
UN INTERVENANT

Rose Malchelosse-Fournier, psychoéducatrice



OU... POUR QUE LA ROUE TOURNE

Un modèle psychoéducatif de la
perception des adolescents judiciairisés

Du contexte à la présentation

Contexte et problématique

La délinquance juvénile

La réponse sociale

Le cadre théorique

Méthodologie

Résultats

Interprétation et psychoéducation



Contexte et problématique

Le développement de mon intérêt

- DPJ-AM équipe adolescent – délinquance et exploitation sexuelle

Très peu de travaux portent sur la perspective des adolescents au travers du processus.

Et sur le terrain... Une incompréhension ressort

Quelques définitions



- Les comportements délinquants constituent la norme à l'adolescence (Moffit, 1993 ; Cusson, 2010 ; Cloutier et Drapeau, 2015).
- Les adolescents judiciarisés sont ceux qui sont accusés et reconnus coupable d'au moins une infraction criminelle (*Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, L.C. 2019).
- L'alliance thérapeutique se définit comme « la collaboration mutuelle, le partenariat, entre le patient et le thérapeute, dans la visée de l'atteinte des objectifs fixés conjointement » (Valot et Lalau, 2020, p. 762). Comme l'alliance thérapeutique est une des variables qui influencent le plus l'efficacité des interventions, il est possible de croire qu'elle influencera également la vision des jeunes sur ces interventions tout en agissant sur le processus de désistement assisté.
- La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) encadre la délinquance juvénile au Canada. Une loi différente existe pour les adolescents, car ceux-ci n'ont pas la même maturité que les adultes (*Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, L.C. 2019).

Leurs caractéristiques

Sexe

Âge

Ethnie
(surreprésentation)

Santé mentale

Facteurs de risque

Facteurs de
protection

La réponse sociale : LSJPA



Plus précisément : les peines avec placement sous garde et surveillance

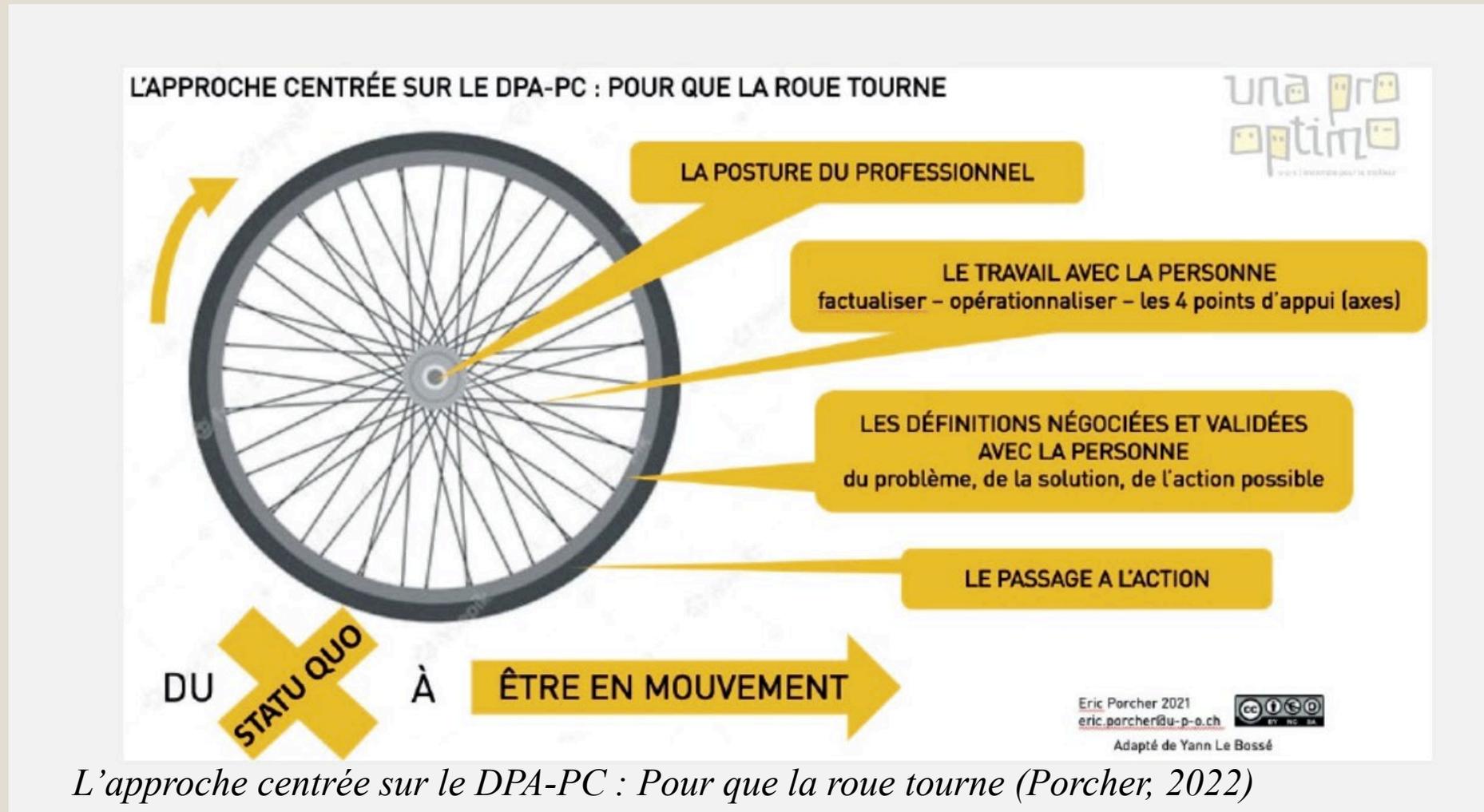
- Les peines les plus sévères qui existent en vertu de la LSJPA, = privation de la liberté.
- Le placement sous garde poursuit également des objectifs de réadaptation et de réinsertion sociale.
- Lorsqu'un adolescent est placé en milieu de garde, que ce soit un milieu fermé ou un milieu ouvert, un plan d'intervention est mis en place pour prévoir les programmes et les interventions les plus adaptés à ses besoins. En outre, le délégué à la jeunesse doit « s'assurer de la continuité à l'externe, de l'intervention de réadaptation réalisée à l'interne en s'assurant que l'adolescent transfère dans la communauté les acquis réalisés au cours de la période de garde » (ministère de la Santé et des services sociaux, 2016b, p. 8).

Et ces fameuses interventions

- **Ce qui fonctionne**
 - RBR (**risque/besoin/réceptivité**)
 - Approche cognitive comportementale
- **Comment ça fonctionne**
 - Le désistement
 - Le désistement assisté
 - Le modèle de la vie saine (GLF)

- **L'alliance thérapeutique**
 - Jusqu'à 30 % de l'efficacité de l'intervention serait due à la qualité de la relation thérapeutique entre l'intervenant et l'aidé.

Cadre théorique : DPA-PC (Le Bossé, 2016)



L'approche centrée sur le DPA-PC : Pour que la roue tourne (Porcher, 2022)

Cadre théorique : L'éthique du care

L'éthique du *care* se définit, selon Daniel Engster (2007), comme « tout ce que nous faisons directement pour aider les individus à répondre à leurs besoins vitaux, développer ou maintenir leur capacités, et éviter ou diminuer la souffrance inutile, pour ainsi les aider à suivre, à se développer et à fonctionner en société » (traduction libre d'Engster, 2007, p. 29).

Méthodologie



Les données mobilisées dans le cadre de ce mémoire sont issues du premier axe de recherche du projet RÉ(SO) 16-35.



Données secondaires



Les critères d'inclusion étaient : 1) avoir développé un lien significatif avec un intervenant du système de justice pénale (*Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*) et 2) avoir vécu une expérience de mise sous garde dans le cadre de la LSJPA.



L'ensemble des données ont été analysées par le biais de l'approche inductive générale (*General Inductive Approach, GIA*)

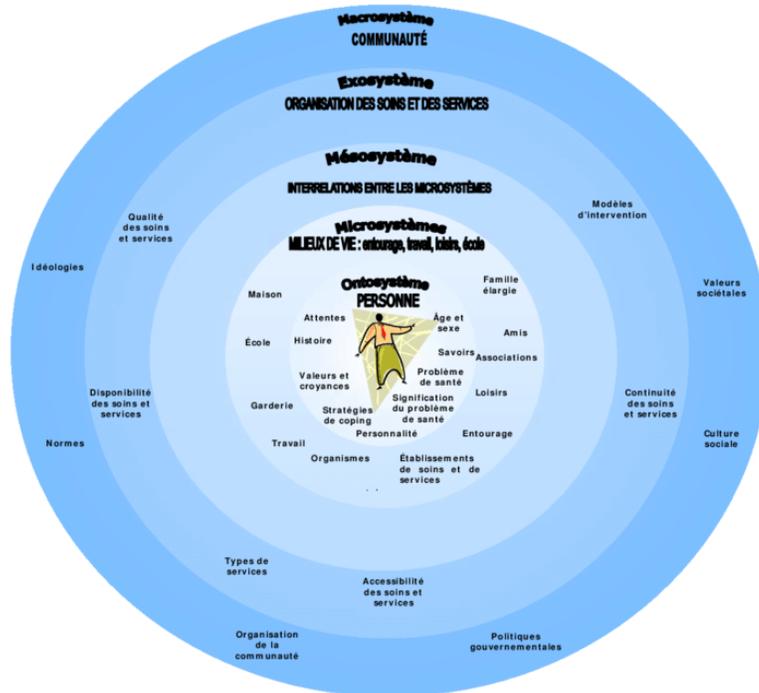
Échantillon

- En restreignant l'échantillon aux personnes ayant fait l'expérience d'une mise sous garde, nous avons réduit ce nombre à 12 participants (RÉ[SO] 16-35, 2024).
- Il a alors été convenu de retirer de l'échantillon l'unique fille qui correspondait aux deux critères d'inclusion.
- $n = 11$, âgés entre 15 et 22 ans lors de la collecte de données, pour une moyenne d'âge de 17,7 ans au moment des entrevues.
- Un seul répondant n'était pas de nationalité canadienne, mais quatre participants s'identifiaient à une minorité ethnique, soit 36 % de l'échantillon. De plus, neuf d'entre eux reconnaissaient avoir un trouble d'usage de substances. Un peu moins du deux tiers des participants ($n = 7$, 64 %) étaient aux études : la plupart étudiaient à temps plein ($n = 5$), un participant étudiait à temps partiel et un autre n'a pas répondu. Un peu plus du tiers des participants ($n = 4$, 36 %) déclaraient occuper un emploi : trois travaillaient à temps plein et un à temps partiel.
- Les répondants ont été reconnus coupables de délits variés. En moyenne, ils avaient commis 4,6 types de délits chacun, certains en ayant commis seulement deux tandis que d'autres en avaient commis huit.

Types de délits commis par chacun des participants (nom fictif)

Nom du participant	Types de délits											
	Sexuel		Acquisitif		Contre la personne		Liés aux drogues		Autres			
	Contacts/incitation à des contacts sexuels	Agression sexuelle	Vol	Méfait (introduction par effraction, dommage du bien...)	Voies de fait	Menaces de mort	Possession	Trafic	Liés aux gangs de rue	Conduite avec capacités affaiblies	Bris de conditions	Autres délits
Emmanuel		x	x		x		x	x		x	x	x
Arthur	x		x		x	x		x				
Henri			x				x	x				
Alex			x		x							
Yannick			x		x	x					x	
Thierry			x	x	x		x	x			x	x
Rémy			x	x	x			x	x		x	x
Luc		x		x	x	x						
Jean	x			x	x			x	x			
Albert				x	x							x
Samuel					x						x	x

Résultats



- Afin de mettre en évidence ce que pensent les adolescents des interventions vécues, tout en nous assurant de bien représenter leurs relations dans leur vie personnelle et en lien avec leur peine, les thématiques ressortant de leurs discours seront illustrées en suivant le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979)

Résultats – la perception de leur parcours

Macrosystème

- Un « système juridique » à titre d'entité
- La délinquance de façon générale

Exosystème :

- Leur quartier, particulièrement de la violence et le niveau de délinquance vécus dans celui-ci
- Leur milieu de vie (aspects organisationnels de ces milieux)

Microsystème

- Leur famille
- Leurs pairs

Ontosystème

- L'adolescent et la motivation
- L'adolescent et ses objectifs personnels
- L'adolescent et les processus cognitifs et émotionnels
 - Le sentiment d'injustice, la fierté, l'ambivalence & la résilience
- L'adolescent et son identité
- L'intervenant et son attitude (leur besoin, à leur unicité et à leur valeur en tant que personnes)
- L'intervenant et ses compétences professionnelles (l'habilité à donner des outils, l'écoute de même que les actions concrètes posées)
- L'expert par expérience (vécu expérientiel)

Résultats

—

La perception des interventions



Les interventions

Sanctions – heures
communautaires

GLM

TCC

Ateliers de groupe

Behavioral



Effet iatrogène : l'écart entre les changements et leur réalité à la maison



Les interventions efficaces

Changer la manière de penser

Apprentissages

Satisfaction

Atteinte d'objectifs

Éviter de faire des délits

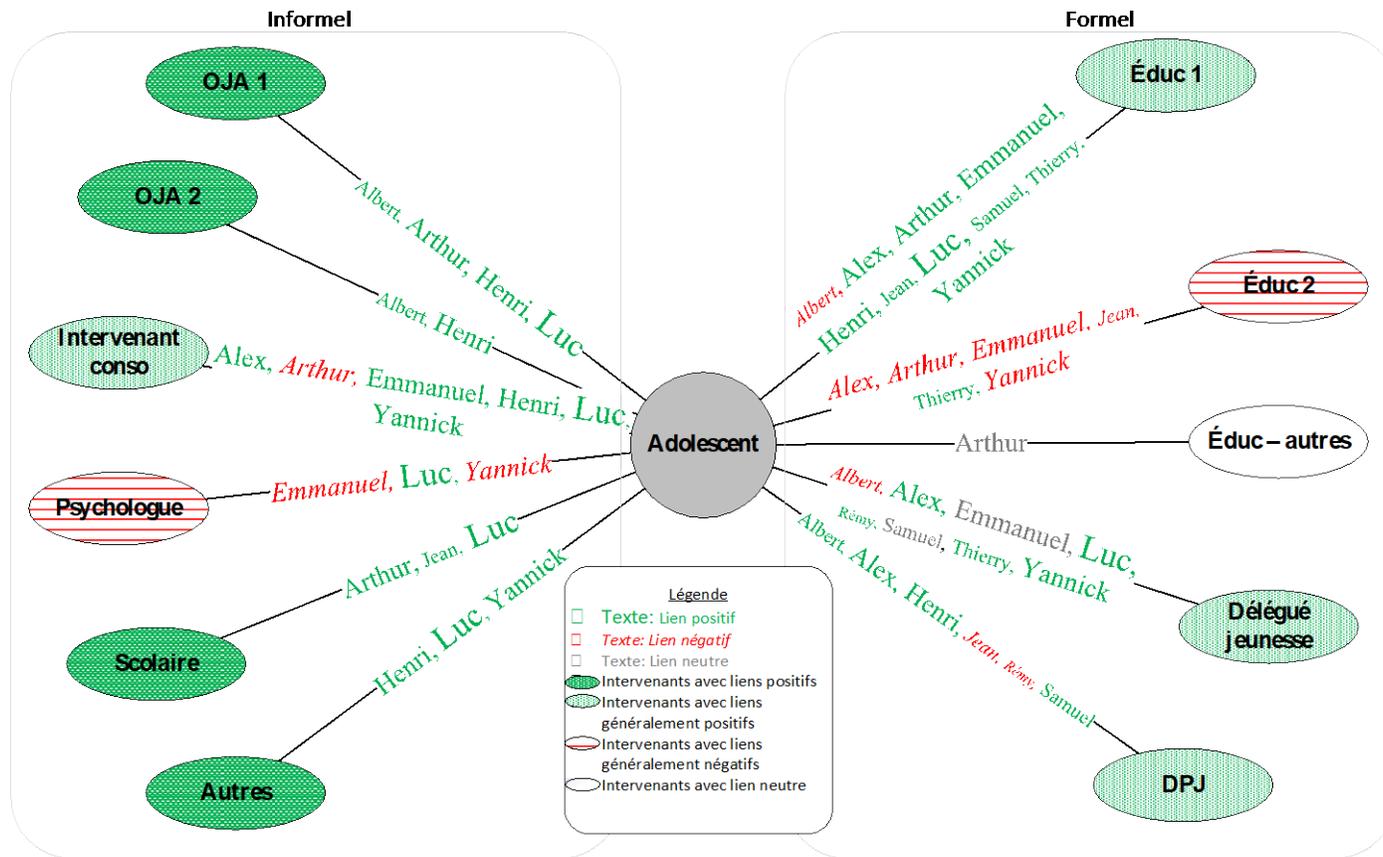


Les interventions inefficaces

Manque de cadre

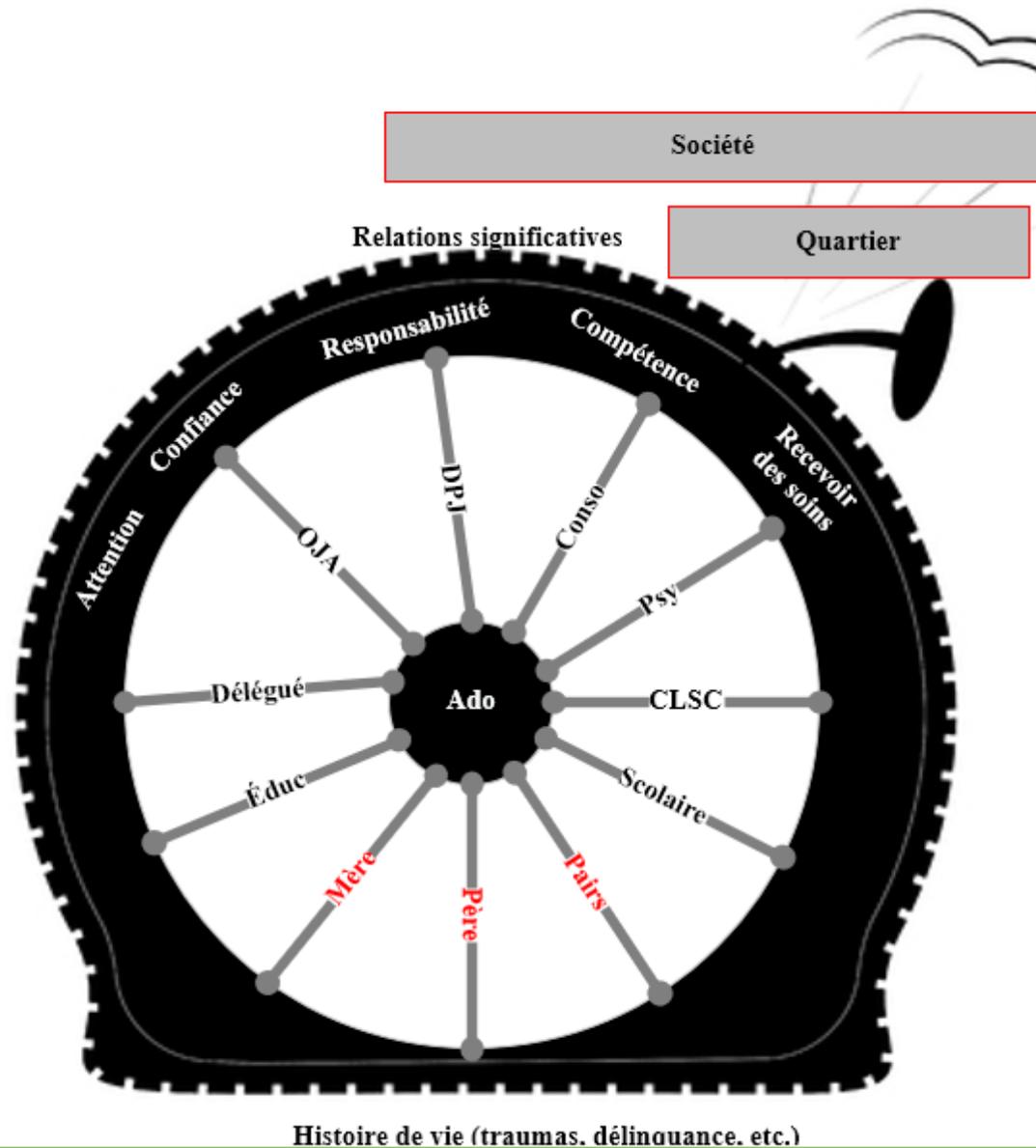
Position d'échec

Ne pas percevoir la finalité



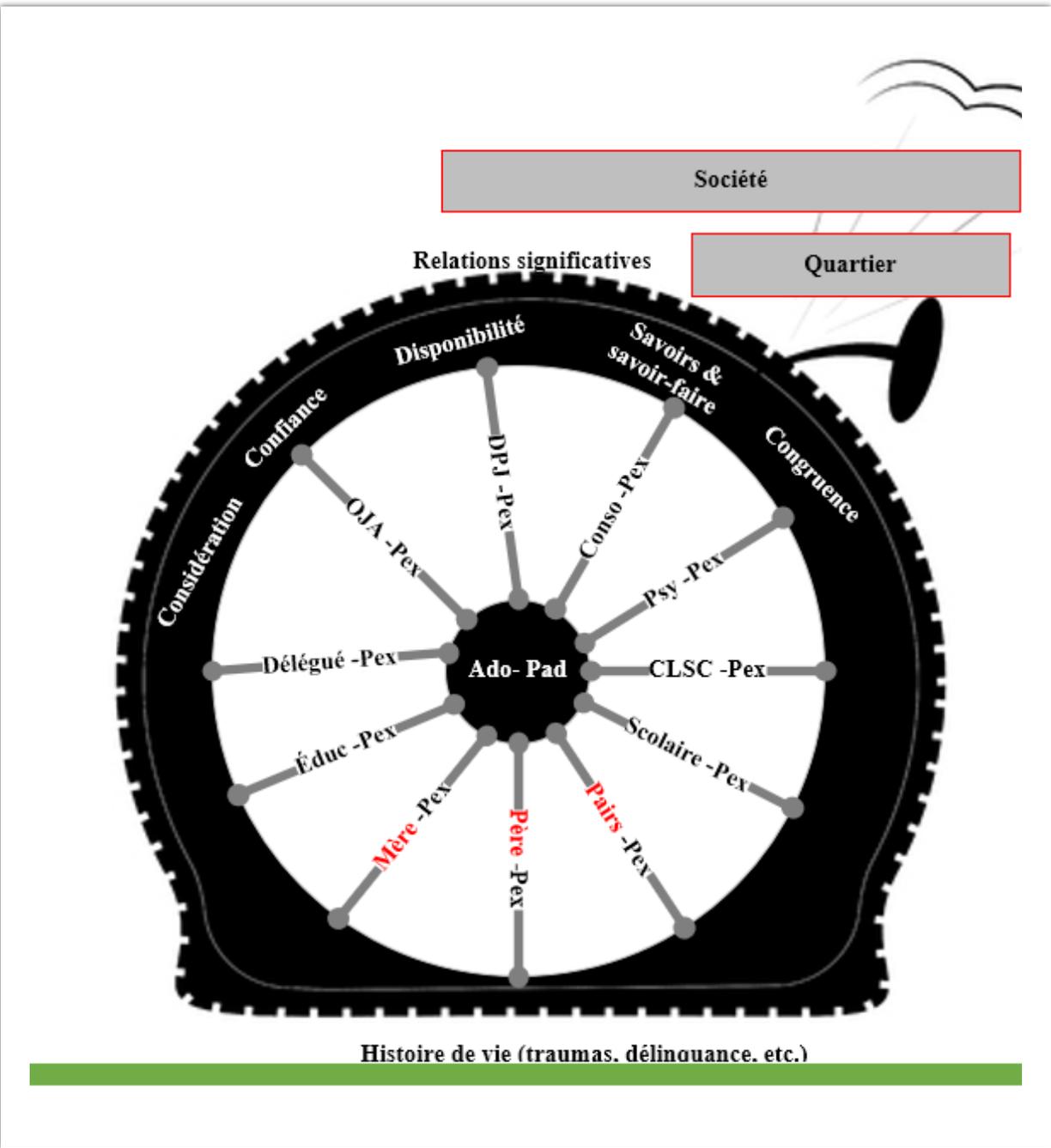
RÉSULTATS

Schéma conceptuel du réseau d'intervenants entourant les participants



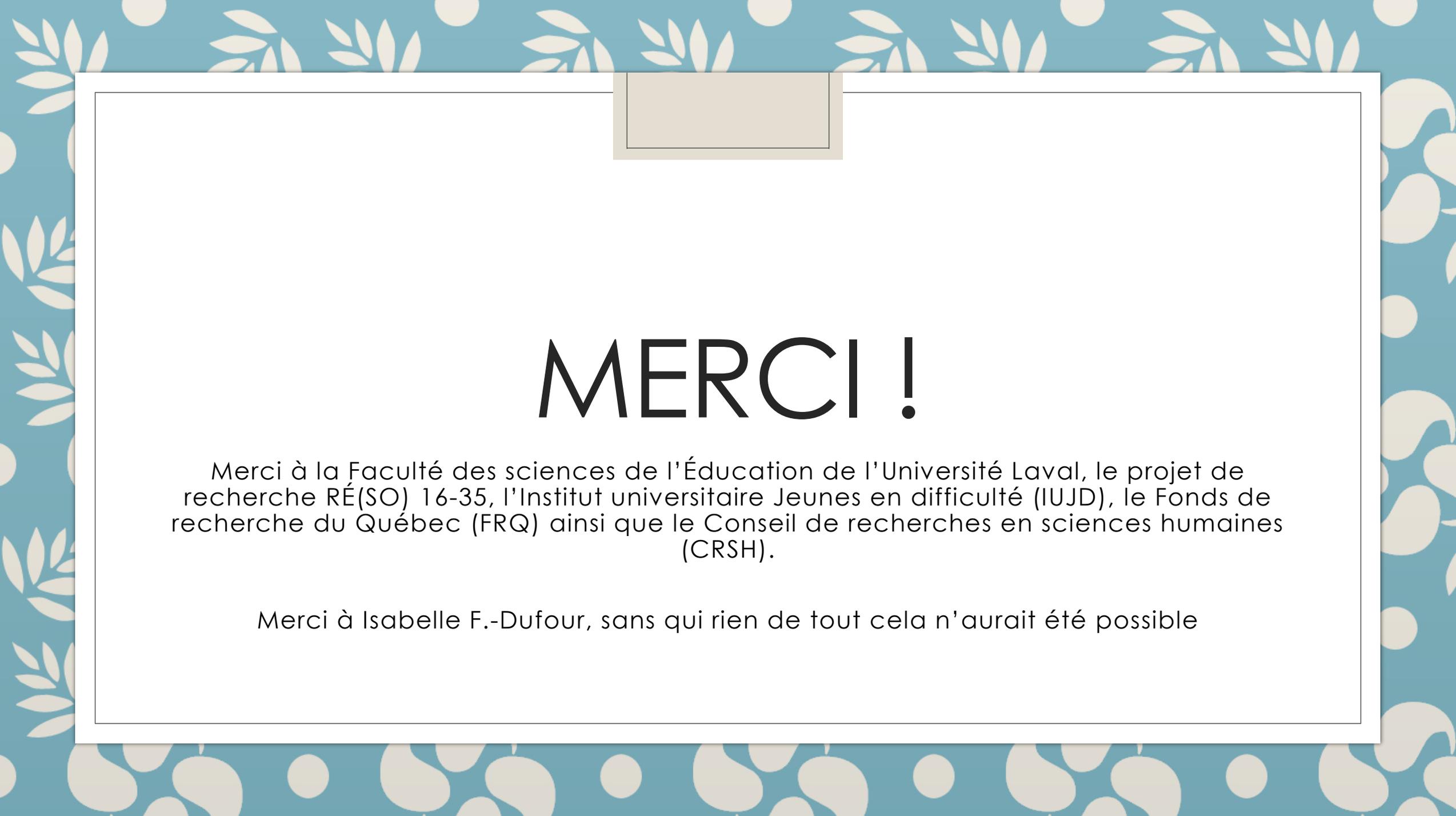
Interprétation

- Pour que la roue tourne, du point de vue des adolescents



Interprétation

- Pour que la roue tourne... d'un point de vue psychoéducatif



MERCI !

Merci à la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université Laval, le projet de recherche RÉ(SO) 16-35, l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), le Fonds de recherche du Québec (FRQ) ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Merci à Isabelle F.-Dufour, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible